



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE
DES ILES MARQUISES
Polynésie française
Reçu et enregistré le : 31 DEC. 2013
Sous le numéro : 9414

PROCES VERBAL DE REUNION Du 2, 3 et 4 novembre 2013 ATUONA

L'an deux mille treize, le 2 novembre, le conseil communautaire des îles Marquises, s'est réuni à Hakahau, dans la salle de réunion de la mairie de Hakahau sous la présidence de M. Joseph KAIHA, Président de la Communauté de communes des îles Marquises.

La réunion du conseil communautaire débute à 16h30 par un mot d'accueil du Président qui remercie de leur présence les membres de la CODIM, ainsi que toutes les personnes présentes à cette réunion. Il remercie également les intervenants Mme Stéphanie BETZ, de ARHipelagoes, prestataire pour les études sur le Tourisme, et M. Jean François BUTAUD, prestataire en charge de l'étude sur les chemins de randonnées.

Isidore HIKUTINI est nommé secrétaire de séance et Bertille ATA le secondera pour la prise des notes et la rédaction du PV.

Le Président vérifie le quorum : 9 présents. Le quorum est atteint et le conseil communautaire peut valablement se réunir et délibérer.

Le Président ouvre la séance.

Le président propose d'apporter quelques modifications à l'ordre du jour comme suit :

samedi 2 novembre 16H30:

1. Adoption du procès-verbal du 30 août 2013
2. Validation des candidatures au poste de chargé de mission
3. Présentation de l'étude relative à l'aménagement des chemins de randonnées aux Marquises par Jean François BUTAUD

Dimanche 3 novembre 18H00 :

4. Intervention de Stéphanie BETZ, prestataire d'Archipelagoes pour le développement du tourisme aux Marquises
5. Examen et adoption des délibérations

Lundi 4 novembre 08H00 :

6. Présentation de la CODIM au conseil municipal de UA POU.
7. Présentation du Festival des Marquises à UA HUKA par Sylvain FOURNIER
8. Présentation sur le congrès international des aires marines protégées par Georges TEIKIEHUUPOKO « IMPAC 3 »
9. Intervention par Moeama MU sur le programme « TE TAU HAKAIKI »

10. Questions diverses

L'ordre du jour modifié est approuvé à l'unanimité des membres présents.

CODIM | Communauté de
communes des îles Marquises
Atuona - Hiva Oa
BP 10 Hakahau UA Pou
Des Marquises
Polynésie française
Tél. 03 69 81 6 24 5 ou 6 15 106
Fax 03 69 92 3 281

Papeete - Tahiti
Tél. 03 69 82 6 616
Fax 03 69 82 6 624
Contact
codim@communautes-papou.pf

Le président informe les membres que le conseil communautaire sera suivi d'une réunion publique, qui permettra d'évoquer, outre la présentation de la CODIM, les thèmes suivants :

- le développement du tourisme aux Marquises
 - la présentation du nouveau comité du tourisme de UAPOU
 - l'aménagement des chemins de randonnées aux Marquises par Jean François BUTAUD
-

Point 1 : Adoption du procès- verbal du 30 août 2013

Le Président rappelle des différents points de l'ordre du jour de la dernière réunion du conseil communautaire et procède à la lecture du PV de cette réunion.

1. Présentation de la CODIM au conseil municipal de Hiva Oa et aux acteurs économiques de Atuona.
2. Intervention de M. Stéphane RENARD et Stéphanie BETZ, prestataires d'Archipelagoes pour le développement du tourisme aux Marquises
3. Présentation de l'étude relative à l'aménagement des chemins de randonnées aux Marquises par Hiro DAMIDE
4. Présentation par Olivier LEBRUN, CREOCAN, de l'étude à venir sur les infrastructures portuaires des Marquises. Il rappelle notamment le départ du prestataire de CREOCEAN Olivier LEBRUN qui a malheureusement quitté la Polynésie et qui sera remplacé par Julien GUILLET et assurera la suite des actions sur les zones de mouillages.
5. Adoption du procès- verbal du 1^{er} juin 2013
6. Examen et adoption des délibérations
7. Validation des candidatures au poste de chargé de mission
8. Questions diverses

Il est alors procédé au vote du PV de la réunion du conseil communautaire du 30 août 2013 :

Le vote se fait dans les conditions suivantes :

- vote d'abstention : 0
- vote contre : 0
- vote pour : 9

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte le PV de la réunion du conseil communautaire du 30 août 2013.

Le procès-verbal peut donc être consigné dans le registre légal des délibérations

Avant de passer au point suivant le Président évoque la participation des Maires au congrès de l'ACCD'OM et l'AMF. Une longue discussion suit sur la question du déplacement des Maires, les billets étant nominatifs et non remboursables. Il est décidé qu'on fasse appel aux services et conseils de la personne de la compagnie aérienne chargée du remboursement des billets.

Point 2 : Validation des candidatures au poste de chargé de mission

Le Président rappelle que huit candidats ont été retenus pour l'entretien oral dont six candidats résidant à Tahiti et 2 originaires des Marquises.

Le 09 octobre 2013, la commission de recrutement s'est réunie à Papeete pour rencontrer les six candidats de Tahiti. Cinq candidats se sont présentés et le dernier candidat s'est désisté au dernier moment.

Il avait été décidé de rencontrer les deux derniers candidats résidant aux Marquises, avant le présent conseil communautaire du 2 novembre 2013 à UA POU.

Pour de raisons de complexité de prise de rendez-vous et de manque de temps, les 2 candidats n'ont toujours pas été convoqués.

Ce sujet sera abordé à nouveau le lendemain, dimanche 3 novembre, en présence du maire Etienne TEHAAMOANA.

Le Président poursuit la réunion et passe au point suivant :

Point 3 : Présentation de l'étude relative à l'aménagement des chemins de randonnées aux Marquises par Jean François BUTAUD

Jean François BUTAUD remercie le Président de la CODIM ainsi que tous les membres présents. Il projette sur PowerPoint les résultats de l'étude réalisée sur l'île de UA POU. (voir annexe détail).

Les points importants présentés et débattus sont les suivants :

- **Méthode**
 - Recensement
 - Typologie des sentiers
 - Priorités d'aménagement
 - Rédaction de topoguides
 - Chiffrage des aménagements
- **Résultats**
 - Ensemble des îles
 - Ua Pou
- **Sites remarquables**
- **Itinéraires retenus**

Jean François BUTAUD rappelle les différentes priorités d'aménagement :

1. **Prioritaire** : itinéraire déjà existant ou aménagement relativement facile ; intérêt touristique majeur ;
2. **Potentiellement prioritaire** : itinéraire à fort intérêt mais travaux plus importants à réaliser ;
3. **Non prioritaire** : itinéraires non reconnus complètement, ou très difficiles, ou dangereux, ou peu pertinents du point de vue patrimonial.

Il précise que 14 itinéraires ont été étudiés sur UA POU, dont 8 prioritaires, 2 potentiellement prioritaires et 4 non prioritaires.

Il présente également les photos remarquables des différents itinéraires de UA POU.

Il souligne l'importance de la présence des topoguides sur des itinéraires aménagés. Les points d'intérêts majeurs de UA POU sont la forêt, les pics et les plantes endémiques.

Suit un long débat sur la lecture et la correction des différents points sur les sites présentés, tels que les cascades « VAIEEA » au lieu de « VAIEA » ; « TEVAI~~A~~NUANUA » au lieu de « TE VAINUANUA ».

Enfin, les différents sentiers de randonnées sur l'île de UA HUKA sont présentés rapidement.

Le Président demande à Jean-François BUTAUD de remettre le bilan avant le début de l'année 2014 afin de pouvoir faire imprimer le document.

Il remercie Jean François BUTAUD pour la présentation de UA POU et UA HUKA.

Avant de clore la réunion, Il informe que Jean François présentera l'étude sur les chemins de randonnées aux Marquises lundi soir lors de la réunion publique, ainsi qu'au conseil municipal de UA POU ; enfin, le Président annonce le programme du lendemain.

Il est 20H00, Le Président remercie tous les membres présents et suspend la réunion.

Reprise des travaux dimanche 3 novembre 2013, 18h00.

Etienne TEHAAMOANA étant présent ce jour, le quorum est atteint avec 10 membres présents.

Le Président rappelle les points déjà évoqués de l'ordre du jour à Etienne TEHAAMOANA.

Point 4 : Intervention de Stéphanie BETZ, prestataire d'Archipelagoes pour le développement du tourisme aux Marquises

Stéphanie BETZ remercie le Président pour son invitation et l'accueil qu'elle a reçu.

Elle débute sa présentation par une présentation sur PowerPoint. Elle rappelle les actions qui ont été menées notamment sur la rencontre avec les REPS à Tahiti en collaboration avec le GIE du tourisme, du 4 septembre dernier, relative à l'opération « séduction » du tourisme aux Marquises.

Elle souligne que lors de cette rencontre, le Président de la CODIM a présenté les objectifs de la CODIM et les différentes actions menées.

Elle précise que les REPS ont été séduits et charmés par la présentation des Marquises notamment par la fourniture d'un objet caractéristique de chaque île pour illustrer l'authenticité des Marquises.

Elle rappelle les différents produits représentatifs de chaque île choisis par les comités du tourisme :

Ua pou : des paniers,

Hiva Oa : du miel,

Tahuata : une sculpture en os

Ua Huka : un Tiki en bois

Fatu Iva : un « Kumu Hei »

Nuku Hiva : des colliers en graines et le CD du dernier festival des Arts des Marquises.

La directrice du GIE du tourisme, Anne Sophie LESUR, présente lors de cette rencontre, a apporté un soutien franc à la CODIM et a exprimé son souhait de voir les autres archipels de la Polynésie suivre l'exemple des Marquises avec la CODIM.

Stéphanie rappelle les 4 missions que comprenait l'étude sur le tourisme confiée à Archipelagoes, étude dont le terme est fin 2013 :

- La structuration des comités du tourisme
- La règlementation du tourisme
- La mise en place de la charte graphique
- La mise en place du site WEB

Elle détaille le programme de la tournée du mois de novembre 2013 :

- UA POU : 2 jours de travaux avec le comité de Ua Pou, afin d'apporter une formation à ses agents pour l'utilisation de la boîte à outil de gestion de leur Comité du Tourisme que Archipelagoes leur avait transmise, et première ébauche de leur plan d'action 2014.
- TAHUATA : 2 jours de travaux avec le comité de Tahuata : boîte à outil et plan d'action. Organisation d'une réunion publique à la mairie pour présenter la CODIM et le nouveau bureau du comité du tourisme.
- HIVA OA : 3 jours de travaux avec le bureau de Hiva Oa. Organisation et animation de leur Assemblée Générale, élection du nouveau bureau. Puis réunion de travail avec le nouveau bureau pour établir les grandes lignes de l'action de ce CT pour 2014.

Les objectifs à venir sont les suivants :

- ⇒ mettre en place une formation durant 4 jours du 30 nov au 3 dec, avec pour objectifs de faire du Team building (construire une équipe) entre les 6 comités du Tourisme des 6 îles et de leur permettre d'acquérir des compétences qui les aideront dans leur rôle de Comité du Tourisme.
- ⇒ mettre en place un stand tenu par les comités du tourisme pendant le festival des Marquises à UA HUKA.

Débat :

Une longue discussion suit sur la structuration des comités du tourisme pour chaque île, et sur le fait que chaque comité tienne un stand au festival à UA HUKA.

Il est aussi évoqué le nombre des passagers limité pour le transport et plus largement, la règlementation du transport collectif notamment la question de la licence unique.

- ⇒ Stéphanie propose donc de revoir le statut de chaque comité afin d'apporter une modification sur la règlementation du transport.

Stéphanie termine son intervention en interrogeant la CODIM sur son éventuelle participation à l'organisation de la formation des comités du tourisme des Marquises.

Le Président rappelle que la CODIM apporte déjà son soutien technique aux comités du tourisme par les actions en cours et les travaux relatifs à l'organisation de ces structures ; il fait circuler la parole afin de recueillir l'avis de tous sur cette question.

Après débat, la CODIM valide :

- la prise en charge le transport inter insulaire jusqu'à Hiva Oa de 2 représentants des comités du tourisme de Nuku Hiva, Ua Pou, Ua Huka, Tahuata et Fatu Hiva.
- La mise à disposition d'un dortoir pour le logement des participants, proposé par le maire de Hiva Oa, Etienne TEHAAMOANA
- La prise en charge par la CODIM des repas.

Ce point sera à nouveau abordé le lendemain lors du conseil municipal de UA POU. Le Président rappelle que l'examen des délibérations est reporté au lendemain.

Il est 20H30, le Président remercie à nouveau Stéphanie et suspend la réunion.

Reprise des travaux lundi 4 novembre 2013, 08h00.

Le Président de la CODIM débute la réunion en rappelant les derniers points de l'ordre du jour.

Point 5 : Présentation de la CODIM au conseil municipal de UA POU

Le Président informe les membres de la CODIM qu'au mois de juillet 2013, il a tenu des réunions dans les vallées de Hohoi, Hakatao et Haakuti sur le budget annuel de la Commune de UA POU et que, par la même occasion, il a présenté le travail effectué par la CODIM depuis sa création.

Il rappelle les objectifs de la CODIM en précisant les deux secteurs qui seront plus particulièrement abordés par la suite :

⇒ **Développer :**

- □ Le tourisme
- L'agro-alimentaire
- La pêche
- La culture, l'art et l'artisanat

⇒ **Aménager :**

- L'aéroport international
- Le port de pêche
- Les transports interinsulaires
- Les quais, pontons et routes
- Les sentiers de randonnées

⇒ **Préserver :**

- L'Unesco
- L'Aire Marine Protégée
- La protection des savoirs culturels
- Le contrôle sanitaire

⇒ **Communiquer :**

- Les Technologies de l'information et de la communication
- Le label Marquises

Suit :

- une présentation sur les actions du tourisme par Stéphanie BETZ. (voir ci-dessus point 4)